

CLUB ALPIN BESANÇON
COMMISSION RANDONNEE

A Besançon, le 15 mai 2026

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION RANDONNEE DU 12 MAI 2026

Participants

DUQUESNOY Olivier
ROUSSILLON Eric
THA Olivier
PASTEUR Elisabeth
MOULIN Annick
BOISSENIN Christelle
CROCHOT Françoise
CHOUTEAU Jacques
NICOLAS Patrice

Excusés

PESCAY Philippe
FAGARD Hervé
WERTHEIMER Christophe
VOLO Marie-Claire
NOURDIN Corinne

1 - Proposition du responsable de la Commission Randonnée

Suite à la saison 2024/2025, THA Olivier se propose de reconduire cette responsabilité pour la saison 2025/2026. Aucun membre de notre Commission ne s'y oppose ni ne s'y propose. La Commission Randonnée propose donc au président de notre club la personne de THA Olivier à la fonction de responsable.

2 - Proposition du responsable des sorties via ferrata

Suite à un désaccord sur la pratique et la sécurité des sorties via ferrata du club, THA Olivier a démissionné de sa fonction de responsable de ces sorties le 04/05/2026. Aucun membre de notre Commission ne se propose à ce poste. Le président annonce qu'il assurera temporairement la publication et la confirmation des sorties via ferrata.

3 - Retour sur les indemnités kilométriques des encadrants

Je précise ma méthode de calcul. Le déplacement doit être calculé entre Besançon et le lieu du départ de la sortie. Pour ce faire, j'utilise une application, Via Michelin dans un premier temps mais Google Maps dorénavant. J'introduis donc Besançon comme point de départ, l'application détermine un point en centre ville. Concernant le point de départ de la sortie, il serait fastidieux de rentrer les coordonnées d'un point précis. J'introduis donc le nom de la commune ou d'un point répertorié (Le Gardot, Col du Ballon d'Alsace...). Cette méthode me

permet de contrôler la déclaration des encadrants. Le kilométrage déclaré n'est donc pas le kilométrage réellement effectué.

4 - Commission Fédérale Activités Pédestres

Les fiches INITIE Randonnée Alpine, Randonnée T1 et Marche Nordique sont en cours de relecture par la commission et devraient être approuvées avant l'été.

5 - Retour d'expérience de SORTIES CLUB

Un problème subsiste avec la réalisation automatique d'une sortie précisément à l'heure de sa fin. Les initiateurs n'ont pas le temps de la corriger. Le problème est pris en compte par le club et transmis à la Fédération.

6 - Retour d'expérience du terrain

Ressenti d'adhérents :

« Au calendrier, plus de formations que de sorties »

Mes réponses :

a / Il s'agit d'une constatation. Les auteurs peuvent-ils développer ? Ont-ils des questions, des propositions ?

b / C'est faux, il suffit de regarder le calendrier du CAF Besançon, envié par de nombreux clubs de la Fédération.

Ressenti d'initiateurs :

« Contraintes liées à la politique environnementale du club, notamment concernant les sorties à plus de 800 kilomètres »

Mes réponses :

a / Tous les participants à cette réunion, sauf un qui ne se prononce pas, confirment approuver les règles actuelles des sorties à plus de 800 kilomètres. Plusieurs participants sont même favorables à la suppression de toutes sorties en avion.

b / Hormis les règles fondamentales que nous appliquons déjà (covoiturage, sortie peu éloignée à la journée...), les sorties à moins de 800 kilomètres ne subissent pas de contraintes de la politique environnementale du club.

c / La Commission Randonnée applique les directives liées à la politique environnementale du club et invite les initiateurs à diffuser sa position.

Merci

THA Olivier